

Liste des emplacements réservés suite à la Modification Simplifiée n°6 du PLU

Numéro de l'emplacement réservé (repéré sur le plan de zonage)	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Elargissement rue de la Massatrie (largeur ADn°6 : 2m et AN n°6 et 7 : 5m)	Commune	748 m ²
2	Création d'un bassin d'eaux pluviales - La Massatrie	Communauté d'Agglomération de Niort	517 m ²
3	Emplacement réservé pour du logement social à Engoulevent	Commune	7852 m ²
4	Elargissement rue des Trois Fontaines + abords du puits	Commune	497 m ²
5	Aménagement carrefour rue du Haut de la Roussellerie/route de Niort (profondeur 10m)	Commune	513 m ²
6	Emplacement réservé pour du logement social, à proximité du pôle V. Hugo	Commune	5220 m ²
7	Equipements scolaires et périscolaires	Commune	7440 m ²
8	Sentier piéton la Deffrie (largeur 5m)	Commune	433 m ²
9	Aménagements ponctuels route de Niort (largeur 8m)	Commune	212 m ²
11	Aménagement chemin d'exploitation n°4 derrière le CAT (largeur 5m)	Commune	1681 m ²
12	Espace vert de la Guirande et équipements de loisirs	Commune	88061 m ²
13	Liaison le Bourg / jardin public	Commune	531 m ²
15	Elargissement rue de Couteaudeau (Largeur 2m)	Commune	284 m ²
16	Emplacement réservé pour du logement social et aménagement paysager + stationnement	Commune	680 m ²

Liste des emplacements réservés suite à la Modification Simplifiée n°6 du PLU

17	Emplacement réservé pour du logement social à Catinion	Commune	1555 m ²
18	Aménagement plaine de Tartalin (équipements sportifs, création de voirie, zone de stationnement, aménagement paysager)	Commune	12503 m ²
19	Extension du cimetière actuel en cimetière paysager	Commune	7728 m ²
20	Sentier piéton Bois de l'Ane Cuit (largeur : 5m)	Commune	8825 m ²
21	Sentier piéton la Chaume Martigny – les Rôtis (largeur : 5m)	Commune	3775 m ²
22	Sentier piéton la Chaume à Fradet	Commune	16329 m ²
23	Equipements scolaires et périscolaires + accès + stationnement	Commune	2674 m ²
25	Aménagement carrefour route de Niort / rue de l'Alouette (largeur : 5m)	Commune	80 m ²
26	Création d'un accès pour passage réseaux à la Garenne (largeur :6m)	Commune	1071 m ²
27	Elargissement voie communale n°6 et aménagement du carrefour avec la route de Vouillé (largeur : 3m (pour élargissement voie))	Commune	856 m ²
28	Accès piéton rue de l'Eglise / Espace Tartalin (Largeur 5m)	Commune	329 m ²
29	Elargissement voie à Pied Blanc (largeur : 4m)	Commune	349 m ²
31	Aménagement carrefour entre rue Saint-Maurice et	Commune	77 m ²

Liste des emplacements réservés suite à la Modification Simplifiée n°6 du PLU

	rue des Trois Fontaines (garage)		
32	Aménagement piétonnier le long du bois (largeur 3m)	Commune	277 m ²
33	Aménagement rue de Tartalin (largeur : 4m)	Commune	559 m ²
34	Restructuration commerces et logements sociaux – Centre Bourg	Commune	3658 m ²
35	Elargissement rue Saint- Maurice et carrefour	Commune	143 m ²
36	Accès piétonnier vers l'Impasse des Fontenelles	Commune	285 m ²
37	Piste mixte (vélos + piétons) le long de la route de Niort (largeur : 3m)	Commune	880 m ²
38	Aménagement du carrefour à Pied Blanc	Conseil Général 79	88 m ²
39	Emplacement réservé pour du logement social, rue de Vouillé	Commune	11810 m ²
40	Création d'un accès vers l'arrière de la zone du Petit Fief (largeur : 12m)	Commune	3610 m ²
41	Création d'une liaison douce en jonction avec le Chemin du IIIème Millénaire (largeur : 5m)	Commune	2673 m ²
42	Création d'une liaison douce le long de la RD174 (déclassée suite à la mise en service du rabattement de la RD740 sur la RD948) (largeur : 5m)	Commune	2728 m ²
43	Création d'une liaison douce (largeur : 2m)	Commune	175 m ²
44	Création d'un sentier pédestre (largeur : 3m)	Commune	525 m ²
45	Création d'un sentier pédestre (largeur : 3m)	Commune	405 m ²

Liste des emplacements réservés suite à la Modification Simplifiée n°6 du PLU

46	Création d'un sentier pédestre (largeur : 3m)	Commune	3091 m ²
47	Création d'un sentier pédestre (largeur : 3m)	Commune	5374 m ²

Nota : des plans d'alignement seront à reporter dans les servitudes d'utilité publique :

- VC n°20 : plan approuvé le 18 septembre 1973
- VC n°16 : plan approuvé le 26 juillet 1973